

BRIL

Du jeudi 5 au dimanche 8 mai 2016

Séjour randonnées « Belle Randonnée Itinérante Linéaire »

Ce séjour est ouvert aux adhérents des associations de randonneurs pédestres titulaires de la licence FFRandonnée 2016 avec assurance RC.

Nombre de participants : 140 maximum (hébergement limité à 50 personnes)

Date : du jeudi 5 au dimanche 8 mai 2016

Déplacements : voitures personnelles (covoiturage) et navettes-bus

Possibilité de participer aux randonnées à la journée sans hébergement.

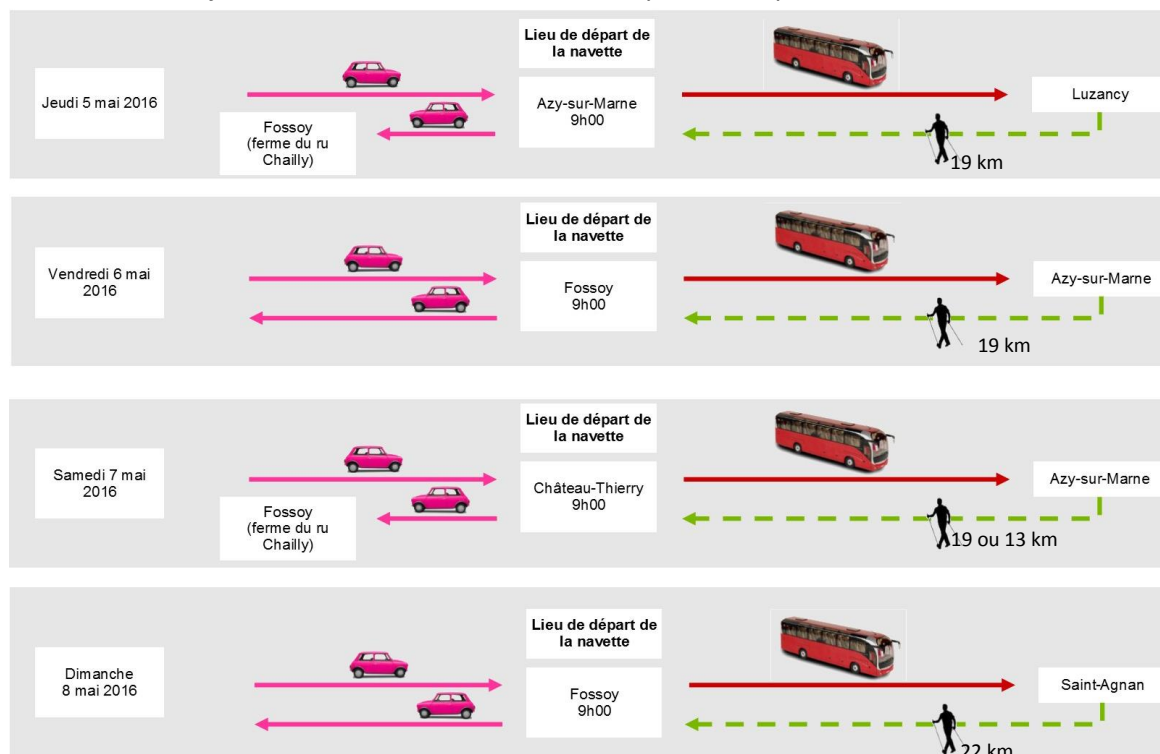
Le samedi 7 mai 2016 : Randonnée de 19 km. Après le pique-nique du midi, possibilité de raccourcir la randonnée à 13 km pour celles et ceux qui le souhaitent.

Programme

Il s'agit d'un séjour orienté sur la pratique de la randonnée pédestre (4 randonnées proposées) et sur la découverte du patrimoine de nos GR®.

Début du séjour le jeudi 5 mai 2016 à 9h00 à Azy-sur-Marne.

Fin du séjour le dimanche 8 mai 2016 à Fossoy en fin d'après-midi.



Hébergement

Petr – UCCSA
Ferme du Ru Chailly
02650 FOSSOY

Séjour en pension complète.
Chambre de 3 à 6 personnes

Coût du séjour

AVEC HEBERGEMENT :

Le cout est fixé à **130.00€ par personne**, en pension complète.

Ce prix comprend :

- la pension complète, du dîner du 1^{er} jour au pique-nique du dernier jour
- L'hébergement (1 chambre à 3 lits, 9 chambres à 4 lits, 1 chambre à 5 lits, 1 chambre à 6 lits, salle de bain et wc dans chaque chambre)

Ce prix ne comprend pas :

- Les draps (ou sac de couchage)
- Le déjeuner du 1^{er} jour : pensez à emporter votre pique-nique !
- Les déplacements sur place basés sur le covoiturage
- Les déplacements du lieu d'hébergement au lieu de départ des navettes-bus des jeudi et samedi (covoiturage)
- Les dépenses à caractère personnel,
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme « compris »

SANS HEBERGEMENT :

Le cout est fixé à **5.00€ par personne par jour**.

Ce prix comprend :

- la navette-bus pour gagner le lieu de départ de la randonnée du jour.

Ce prix ne comprend pas :

- Le déjeuner : pensez à emporter un pique-nique.
- Les déplacements jusqu'au lieu de départ des navettes

Inscriptions - Règlements

Les inscriptions sont ouvertes à compter du 1^{ER} février 2016 auprès du Comité de l'Aisne
L'inscription deviendra définitive après signature et renvoi du bulletin **avant le 1^{er} mars 2016**, accompagné du règlement du séjour **(chèque à l'ordre du Comité de Randonnée de l'Aisne à adresser à : Comité de Randonnée de l'Aisne, 1 Chemin du pont de la planche 02000 BARENTON-BUGNY)**.

Recommandations

Il convient d'être suffisamment entraîné à la pratique de la randonnée pour apprécier pleinement ce séjour. Au-delà de l'équipement de base du randonneur, penser à pulls, lunettes de soleil, crème solaire, chaussures étanches, imperméables...

Nos amis les chiens ne sont pas admis, mêmes tenus en laisse.